AVIS

Conformément à l'article 25/4 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de police de la Zone de police Bernissart-Péruwelz porte à la connaissance de la population que le Conseil de police se réunira le 28 octobre 2021 à 18h00 à la salle communale de Roucourt situé à 7601 Roucourt, rue Julien Bouchain, 3 (anciennement la Justice de Paix). L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

Ordre du jour fixé par le Collège de police en sa séance du 14 octobre 2021 :

- 1. Arrêté du Gouverneur approuvant la modification budgétaire n°1/2021 Communication
- 2. Modification budgétaire 2/2021 Décision
- 3. Retrait de la décision du conseil de police du 30 juin 2021 décidant de donner délégation au collège de police de ses compétences de choisir le mode de passation et fixer les conditions des marchés publics relatifs à des dépenses relevant du budget extraordinaire inférieures à 30.000 € HTVA Décision
- 4. Introduction d'une action en indemnité réparatrice devant le Conseil d'état Autorisation
- 5. Convention d'accès à distance à conclure avec Orditech Décision
- 6. Acquisition de serveurs via la centrale d'achat C-SMART Décision
- 7. Acquisition de licence Windows Server via la centrale d'achat SMALS Décision
- 8. Acquisition d'un PC portable via la centrale d'achat C-SMART Décision
- 9. Ratification de la déclaration de vacance d'emploi réalisée par le collège de police du 19 août 2021 pour un poste d'employé niveau D service Accueil Décision
- 10. Ratification de la déclaration de vacance d'emploi réalisée par le collège de police du 16 septembre 2021 pour un poste d'inspecteur au service Intervention Décision
- 11. Ratification de la déclaration de vacance d'emploi réalisée par le collège de police du 16 septembre 2021 pour un poste d'inspecteur principal au service Intervention Décision

Par le Collège de police,

Pour le Chef de zone,
Ph. DURIEUX,
Sur délégation,
G. COMBLEZ,
Secrétaire

Le Président, V. PALERMO